

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Claudine Bérubé		Date d'inspection Le 19 février 2026
Nom de l'établissement Garderie Au Royaume En Chant T		Numéro de permis 2019388
Adresse 5 rue Des Sapins Kedgwick NB E8B 2B3		Numéro de téléphone (506) 284-1017
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 27	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
- Visite faite à l'établissement le matin pour un inspection de surveillance. - Le ratio est respecté lors de la visite. Les enfants en bas âge ne sont pas regroupés avec les enfants d'un autre groupe d'âge, à l'exception des heures suivantes: avant 8h30 et après 16h30. - À la suite de vérification de 12 dossiers, tous les dossiers des employés contiennent les vérifications et les documentations requis. - Deux nouvelles employées font leur cours d'éducation à l'enfance. - L'administrateur et 50% des éducateurs sont titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an. - Discussions avec la directrice, le parent ou le tuteur de l'enfant informe l'établissement lorsque son enfant sera absent de la garderie et indique si l'absence est due à la maladie ou à tout autre empêchement. L'enfant qui tombe malade lorsqu'il est en garderie est séparé des autres enfants tout en demeurant sous surveillance, le parent est demandé de venir le chercher dans un délai de moins d'une heure et de signer l'annexe 11 pour l'exclusion de son enfant. L'annexe 12 sera signer lors de son retour à la garderie. Le formulaire de gestion des maladies est rempli au besoin. - L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. Les jouets sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents. - Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur le lieu d'exploitation et à chaque sortie. - Observations: - Groupe nourrissons: - Lors de la visite, les jeux libres, le diner et le jeu extérieur ont été observés. Lors des jeux libres, l'éducatrice faisait des casse-têtes avec les enfants et discutait avec eux. - Groupe préscolaire 2-5 ans: - Durant la visite, l'accueil du parent, les jeux libres, le diner et le jeu extérieur ont été observés. L'éducateur avait préparé une expérience scientifique avec les enfants. Il utilisait du savon à vaisselle et du poivre pour démontrer que, lorsqu'on se lave les mains, les bactéries s'éloignent. L'éducateur a discuté avec les enfants au sujet des bactéries pendant l'expérience. Les enfants chantaient également des chansons. - Discussions avec la directrice concernant les maladies transmissibles. J'ai remis les nouvelles affiches sur les maladies transmissibles.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 19 février 2026

Date

original signé par
Bianca Phillips

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"